

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE SUISSE
EN CHINE



25 ch. 5
17.1 ch. 11

L.Ss.I.9/289

Shanghai, le 25 janvier 1935.

Monsieur le Ministre,

V.

Le Consulat de Suisse à Canton m'a envoyé copie
du rapport qu'il vous ^a adressé le 31 décembre dernier, pour
vous annoncer qu'il avait remis plusieurs recommandations
au chef d'une mission militaire cantonaise chargée par le
Maréchal Chen Chai-tong d'achats d'armes en Europe.

Bz. Cha. 5

M. Voinin
Sonder-...
Indochine...
fait: Réservé
des...
arrivé...
Antrop...

La lettre de M. Spalinger est intéressante parce
qu'il semble en ressortir que la mission dont il s'agit se
rende en Europe en dehors de toutes instructions du Gouver-
nement central de Nankin. Tout paraît indiquer que nous
assistons à la continuation de l'important trafic d'armes
plus ou moins clandestin avec les chefs militaires du Sud,
auquel les usines françaises et belges avaient, ces der-
nières années, plus spécialement participé. Je me réfère,
à cet égard, à mes rapports antérieurs et particulièrement
à l'ordonnance que j'ai signée le 31 décembre dernier dans
l'affaire Yannoulatos/Ott, qui était annexé à mon rapport
du 31 décembre dernier.

Ainsi que je vous l'avais écrit, les Autorités
françaises tolèrent ce trafic d'armes, auquel la Banque de
l'Indochine accorde son entremise et que la Légation et les
Consulats de France appuient de leur côté. Les profits,
comme l'affaire Ott l'a démontré, en valent la peine. Vous

Au Département Politique fédéral,

B e r n e .

Bz. Cha. 1.1.1
Y. Cha. 1.1.1
1.1.1



noterez que la maison de commerce de notre Consul semble vouloir s'intéresser directement; Spalinger & Co, cela paraît clair, cherchent, par leurs recommandations, à s'assurer l'agence de nos manufactures pour le trafic d'armes à Canton. Je ne sais quelles sont les vues du Conseil Fédéral au sujet du trafic d'armes; notre Parlement a l'air de le désapprouver et c'est pourquoi, tout en recevant avec intérêt les agents de Neuhausen ou d'Oerlikon quand ils passent à Shanghai, je me suis tenu jusqu'ici à l'écart de leur propagande, même quand elle se faisait à Nankin. C'est ainsi qu'en juillet dernier, j'ai trouvé un prétexte pour refuser d'assister à des tirs démonstratifs contre avions, organisés à Nankin par une de nos fabriques.

X ne s'agit pas de cela.

Je ne vous écris pas pour vous demander de contrecarrer les velléités de M. Spalinger; chacun cherche à vendre des armes ici et, jusqu'à présent, les Autorités suisses m'ont semblé laisser les mains libres à nos exportateurs; j'ai voulu simplement rappeler la situation à votre attention et vous demander de me renseigner si possible, en quelques mots, sur vos vues et vos intentions.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les nouvelles assurances de ma haute considération.

